

École SAINT-MATHIEU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement (ci-après le CÉ) de l'école Saint-Mathieu. Tenue le mardi 27 janvier 2026 à 19h00 au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Stéphanie Daigneault,	présidente, membre - parent
Monsieur David Hardy,	vice-président Membre – parent
Madame Julie Monette	Membre–parent
Madame Dominique Roy	Membre–parent
Madame Amélie Tétraut,	Membre - enseignante
Madame Isabel Laporte	Membre – enseignante
Madame Nathalie Desjardins	Membre-technicienne

SONT ABSENTS :

Madame Julie Lavallée,	Membre - parent
Madame Marie-France Bernier,	Membre – enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Donia Salehabadi	Directrice
-------------------------	------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Jessica Thibeault	éducatrice au SDG
-------------------	-------------------

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Daigneault fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h06

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Daigneault fait la lecture de l'ordre du jour.

CÉ-25/26-22 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Thétraut , il est résolu à la majorité des voix exprimées, **D'ADOPTER** l'ordre du jour.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2025

CÉ-25/26-23 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur David Hardy, il est résolu à la majorité des voix exprimées, **D'APPROUVER** le procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2025

4. SUIVIS AU COMPTE RENDU

On souhaite ajouter le point des photos à la prochaine rencontre.

Commandite de vélos, un suivi a été fait par M. Hardy. Le propriétaire voulait une rencontre, mais finalement nous n'avons pas eu de nouvelles.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun point. – Aucun public.

6. INFORMATION DU COMITE DE PARENTS

7. AFFAIRES EN COURS RELATIVES AU CONSEIL

7.1 Mode de vie.

En raison des nouvelles directives ministérielles, notre Mode de vie a été modifié et a été effectif dès le mois de janvier. Les membres du CÉ l'ont approuvé par courriel.

CÉ-25/26-24 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Stéphanie Daigneault il est résolu à l'unanimité

DE CONFIRMER la décision prise à la suite de la consultation par courriel.

7.2 Consultation obligatoire des élèves

Quels projets pourraient les intéresser après la classe extérieure

Quelles sont vos attentes en lien avec la classe extérieure.

Une réponse par classe, 4^e et 5^e année

7.3 Grilles-matières

L'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la directrice de l'école en s'assurant :

- de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

La directrice a présenté le projet de grille-matière qui fait état de temps alloué à chaque matière.

Ce projet a été élaboré avec la participation des enseignants, conformément à ce que prévoit l'article 89 de la LIP.

Nous soulevons qu'il manque une heure en anglais pour le groupe 6.3. Suite à cette modification.

CÉ-25/26-25 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Roy il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER** le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tel que proposé par la directrice.

7.4 Critères de sélection des directions d'établissement

Reporté à la prochaine rencontre.

7.5 Conférence pour les parents.

La direction explique la décision d'organiser dans le secteur de Beloeil une conférence sur l'anxiété pour les parents. Chaque école va contribuer au prorata des élèves.

CÉ-25/26-26 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Davdi Hardy il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER** le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option tel que proposé par la directrice.

Points d'information

7.5 Classe extérieure

Présentation des plans. Appel d'offre au plus tard le 1er février. Nous prévoyons le début des travaux pour début juin.

7.6 Sondage sentiment de sécurité

Les élèves semblent se sentir moins en sécurité sur le chemin du retour. Nous ferons un suivi avec le service de la police, car le matin nous avons constaté des parents contrevenants.

8. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SDG.

Ça va bien, manque de personnel. Les responsables du SDG organisent très bien le service avec les absences au quotidien. Il y a une possibilité de fermeture d'un groupe.

10 . PAROLE À LA DIRECTION, ENSEIGNANTS, ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Présentation de la démarche réflexive.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 17 mars en TEAMS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Daigneault indique que nous avons abordé chaque point à l'ordre du jour.

CÉ-25/26-27 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roy, il est résolu à la majorité des voix exprimées,

DE LEVER la séance à 20h19

Stéphanie Daigneault , présidente

Donia Salehabadi, directrice